

Système de récupération de l'Université de Sherbrooke

Matières courantes reliées aux activités de la communauté universitaire

1. Papier de bureau
2. Carton
3. Plastique, verre et métal (PVM)
4. Matières organiques (compostables)
5. Piles usées
6. Cartouches d'encre
7. Téléphones cellulaires

Matières reliées aux opérations

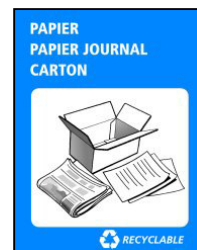
- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 8. Matériel électrique et électronique désuet 9. Matériel informatique 10. Mobilier usagé 11. Peinture 12. Béton 13. Tubes fluorescents 14. Matelas | <ol style="list-style-type: none"> 15. Réfrigérateurs 16. Branches et résidus de jardinage 17. Filtres à huile 18. Matériaux de construction (matériaux secs) 19. Palettes de bois 20. Batteries au plomb (batteries d'automobile) |
|---|--|

Matières courantes reliées aux activités de la communauté universitaire

1. Papier de bureau

Avec environ 200 tonnes de matières récupérées à chaque année, la collecte du papier de bureau représente une des plus volumineuses pour l'Université de Sherbrooke. Le tableau ci-dessous présente les types de fibres acceptées dans la collecte ainsi que celles à éviter.

Matières acceptées	Matières refusées
Papier fin	Carton ciré, ondulé ou de pâte (voie du carton)
Papier glacé	Papier ou carton souillé (voie du compost)
Papier kraft (sac brun)	Mouchoir de papier (voie du compost)
Enveloppe	Papier essuie-tout (voie du compost)
Carton léger	Papier carbone (voie des déchets) Document dans un emballage de plastique (voie des déchets)



Il existe plusieurs endroits de dépôts pour le papier de bureau sur l'ensemble des campus de l'Université. Il sera ainsi possible d'utiliser soit, votre bac personnel dans votre bureau, un des nombreux îlots multimatières muraux installés de façon stratégique dans les corridors des bâtiments universitaires ou un des bacs bleus près des photocopieurs ou secrétariats.



2. Carton

Les boîtes de carton doivent être démontées adéquatement avant de les déposer près des bacs à récupération bleus afin de maximiser l'espace disponible.


Matières acceptées	Matières refusées
<ul style="list-style-type: none"> Carton léger Carton ciré Carton de pâte Carton ondulé 	<ul style="list-style-type: none"> Papier ou carton souillé (voie du compost)



3. Plastique, verre et métal (PVM)

En 2010, plus de 75 tonnes de matières PVM ont été récupérées et recyclées par l'Université. Non négligeables, ces matières sont omniprésentes dans le quotidien de la communauté universitaire et offrent un important potentiel de mise en valeur. En plus de diminuer la pression sur les ressources naturelles, leur récupération permet de réduire le volume de matières envoyées à l'enfouissement. Ainsi, sur l'ensemble des campus universitaires de l'UdeS, les matières PVM peuvent être déposées dans les îlots multimatières muraux ainsi que dans les îlots multimatières extérieurs. Le tableau ci-dessous liste le type de matières PVM acceptées et refusées dans les bacs à récupération de l'Université.



Matières acceptées	Matières refusées
<ul style="list-style-type: none"> Contenant de produits alimentaires* (margarine, yogourt, crème glacée, etc.) Contenant de produits cosmétiques* (shampooing, crème, etc.) Contenant de produits d'entretien* (liquide à vaisselle, eau de Javel, etc.) Disques compacts (CD), DVD et boîtier Sac de plastique** Pot de jardinage en plastique propre Pot et bouteille de plastique*** 	<ul style="list-style-type: none"> Plastique non-recyclable (sans triangle de Möbius et ) Emballage de plastique Matériel de laboratoire en plastique, verre ou métal Toute autre matière

Matières acceptées (suite)	
Boîtes d'aliments congelés	
Carton-pâte (boîte d'œuf, etc.)	
Carton plat et ondulé	
Carton de jus enduit d'aluminium (Tetra Pak)	
Carton de lait et de jus	
Boîte de conserve	
Canette d'aluminium	
Papier et assiette d'aluminium*	
Pot et bouteille de verre***	

Attention !

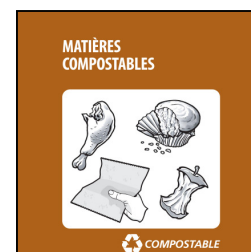
- * Il est important de bien rincer les contenants en plastique et la vaisselle d'aluminium avant de les mettre dans les bacs à récupération.
- ** Les sacs en plastique sont acceptés s'ils sont eux-mêmes ensachés dans un sac en plastique transparent.
- *** Il est important de retirer les bouchons des bouteilles de verre et de plastique avant de les déposer dans les bacs à récupération. Les bouchons doivent être déposés dans le compartiment à déchets.

Seuls sont recyclables les contenants en plastique arborant la boucle de Möbius dans laquelle figure un chiffre de 1 à 6. Ceux présentant le chiffre 7 à l'intérieur de la boucle Möbius sont des plastiques qui ne sont pas recyclables. Cette catégorie comprend, entre autres, certains plastiques compostables. Ces derniers doivent donc être déposés dans le bac à matières compostables. Les plastiques n'ayant pas de boucle ne sont ni recyclables, ni compostables. Ils doivent être éliminés par le bac à déchets.


Le matériel de laboratoire en plastique, en verre et en métal n'est pas accepté dans les bacs de récupération de l'Université. Même si l'objet a été nettoyé, décontaminé ou désinfecté, il s'agit d'un déchet et doit être déposé dans le compartiment à déchets. Ex : falcons, papier d'aluminium, boîtes de tips, bouteilles de verre, etc.

4. Matières organiques (compostables)

Malgré son implantation relativement récente, la collecte des matières putrescibles connaît un franc succès à l'Université de Sherbrooke. En plus de s'étendre sur ses trois campus, ce programme de collecte offre maintenant plus de 200 points de récupération. Ces derniers, situés dans la cafétéria, les 5 casse-croûte et les différentes cuisinettes de l'Université, ont permis de détourner plus de 73 tonnes de matières des sites d'enfouissement en 2010. De plus, la majorité de cette matière est mise en valeur directement sur le Campus principal par l'unité de compostage appartenant à l'Université. Cette manœuvre permet de limiter les déplacements de la matière et ainsi, d'éviter la production de gaz à effet de serre inutile.



Le tableau ci-dessous liste les matières acceptées et refusées dans les bacs bruns pour la récupération de matières organiques.

Matières acceptées	Matières refusées
Vaisselle compostable  Aliment périmé Café moulu Filtre à café Sachet de thé Friandise et produits de confiserie Fruits et leur pelure Légumes et leur pelure Matières grasses Œufs et leur coquille Pain et céréales Plantes d'intérieur Serviette de table, mouchoir, essuie-tout Produits laitiers Reste de repas Viande, volaille et poisson comprenant les os, la peau, les graisses et les entrailles Pâtes alimentaires	Toute autre matière

Attention !

- Toute matière d'origine organique est compostable. Ainsi, le papier et le carton souillé, qui ne peuvent être récupérés, peuvent être compostés ;
- Il est important d'emballer les restes de viande et les carcasses avec du papier journal ou essuie-tout afin de prévenir les mauvaises odeurs ;
- Les papiers mouchoirs et essuie-tout ne doivent pas être déposés dans le compartiment à papier mais bien celui des matières compostables ;
- Les plastiques compostables sont identifiés par la boucle de Möbius, avec le chiffre 7 à l'intérieur, accompagnée des lettres PLA ou par une inscription sur sa surface soulignant son potentiel compostable.



5. Piles usées

Afin de toujours promouvoir la préservation de l'environnement, l'Université de Sherbrooke a procédé à l'implantation d'un système de collecte des piles usées en 2009. Comprenant plus de 20 points de collecte sur les trois campus, ce programme permet de rediriger annuellement environ 820 kg de matières résiduelles hors des sites d'enfouissement (données de 2010). Tous les types de piles sont acceptés.

Matières acceptées
Piles alcalines (AAA, AA, C, D, etc.) Piles rechargeables Piles de cellulaire Piles d'ordinateur Piles au lithium Piles boutons



Les piles usées sont récupérées à l'aide de petits bacs orangés distribués de façon stratégique sur les campus de l'Université. Elles peuvent aussi être laissées aux magasins des différentes facultés de l'Université (Faculté de génie, des sciences, de la FMSS, du Service des immeubles ou du Campus de Longueuil).

Voici la liste des points de collecte sur les différents campus :

Campus principal

- A1-190 (entre l'îlot mural et le babillard; à droite du A1-102) ;
- A2-198 (entre la porte du A2-113 et le babillard; à gauche du A2-113) ;
- A4-095 (entre l'îlot mural et les babillards et la porte A4-080) ;
- A7-198 (à gauche du babillard) ;
- A8-120 (casse-croûte Gigi, à droite du local A8-120-2) ;
- B1-1205 (à côté de l'extincteur) ;
- C1-2002 (sur la colonne face à l'entrée) ;
- C3-2075 (à droite de la colonne) ;
- D4-2210 (entre les buvettes et le local D4-2028) ;
- D7-1001 (à gauche des portes d'entrée) ;
- G8-150 (à droite du calorifère) ;
- J1-196 (entre les cases, au-dessus de l'îlot mural) ;
- K1-1220 (entre le mur vitré et l'accès au casse-croûte) ;
- Magasins des facultés de génie et des sciences.

Campus de la santé

- Z5-2005 (à gauche de la porte d'accès au casse-croûte) ;
- Z7-1038 (à droite du bac pour le PVM) ;
- Magasin de la faculté de médecine

Campus de Longueuil

- Magasin du campus (débarcadère)

6. Cartouches d'encre

Avec ses nombreux bureaux et locaux informatiques, l'Université possède une grande quantité de photocopieurs et d'imprimantes. Ainsi, un important volume de cartouches d'encre usagées est créé à chaque année. Afin d'assurer la mise en valeur de ces dernières sur ses trois campus, l'Université a mis en place deux systèmes de collecte, soit :



A - CARTOUCHES XEROX

La récupération des cartouches d'encre de marque XEROX est directement effectuée par la compagnie. Ainsi, lorsque vous installerez une nouvelle cartouche XEROX, vous devez conserver l'emballage et l'étiquette de retour gratuit qui s'y trouve. Une fois la cartouche vide, utilisez l'étiquette et l'emballage gratuit pour retourner la cartouche à la compagnie XEROX via le service postal en suivant les instructions données sur l'étiquette.

B – AUTRES CARTOUCHES

Toutes les autres cartouches peuvent être disposées dans les bacs à récupération qui ont été distribués dans l'ensemble des bâtiments de l'Université. Les cartouches recueillis seront expédiés vers un récupérateur de la région (Laserpro). L'emplacement des différents points de collecte est listé dans le tableau ci-dessous.

Campus	Emplacement des bacs	Endroits
Principal	A1-105	AGEEFEUS
	A2-128	Faculté d'éducation
	A4-155	Faculté des lettres et des sciences humaines
	A7-263	Faculté de théologie et d'études religieuses
	A8-201	Faculté d'éducation physique et sportive
	A9-146-3	AGED
	A9-168	Faculté de droit
	B1-2006-1	Carrefour de l'information
	B1-2027	Bureau du registraire
	B1-2048	Service des finances
	B1-3007	Rectorat
	B2-2009	Bibliothèque des sciences humaines
	B6-2005	Service des stages et placement
	B6-3010	SARIC
	C1-2045	AGEG
	C1-3235	Faculté de génie, salle d'impression
	C1-4005-8	Faculté de génie
	C1-4122-5	Faculté de génie, Département de génie mécanique
	C1-5029	Faculté de génie
	C2-2042	Faculté de génie
	C3-2035	ADEEM
	D1-2132	Secrétariat chimie
	D4-1019	Département d'informatique
	D4-2016-1	Faculté des sciences, Direction
	D6-1002	Bibliothèque des sciences et de génie
	D7-1002	AGES
	D7-1036	Service des stages et placement
	D8-1021	Département de biologie
	E1-115	Copie campus
	E1-118	Service à la vie étudiante
	E2-1009	Services auxiliaires
	E2-55 (en face)	Anciennes résidences (dans le corridor)
	F1-115-3	Service du développement
	F1-203	Services auxiliaires
	F1-313	Service des technologies de l'information
	F1-1011	Service des communications
	G13-150 (Hall)	Résidences
	J1-103	Centre sportif
	K1-1032	AEFA
	K1-4065	Faculté d'administration
Santé	Z6	Débarcadère du magasin
Longueuil	L1	Débarcadère du magasin (voir le préposé)

7. Téléphones cellulaires

L'Université de Sherbrooke a procédé à l'implantation d'un programme de récupération des appareils de télécommunication personnels en 2008. Ainsi, en partenariat avec Bell Mobilité et sa succursale Gobeil et fille inc., l'Université collecte depuis les téléphones cellulaires*, les assistants personnels, les téléavertisseurs, les téléphones sans fil usagés et les accessoires connexes. Voici, pour les membres de la communauté universitaire, deux manières de disposer de ce matériel de façon responsable à l'Université :

- a) Faites parvenir par courrier interne ou apportez vos téléphones cellulaires, assistants personnels, téléavertisseurs, accessoires ou téléphones sans fil usagés, peu importe la marque, le modèle ou le fournisseur de service sans fil, au bureau de Patrice Cordeau du Service des Immeubles (local B4-113) ;
- b) Déposez le matériel dans les bacs prévus à cet effet au Pavillon multifonctionnel (bâtiment B5 dans la salle d'attente du débarcadère) ainsi qu'aux magasins de la Faculté de génie, de la Faculté des sciences, de la Faculté de médecine au Campus de la santé et au magasin du Campus de Longueuil.

Matières reliées aux opérations

Cette section explique le type de mise en valeur du matériel désuet **appartenant à l'Université**. Si vous vous voulez, personnellement, vous départir de ce type de matériel en tant que résident de Sherbrooke, nous vous invitons à recourir aux services des écocentres de la ville de Sherbrooke. Tous les renseignements sont disponibles sur [la section du site Internet des écocentres](#).

8. Matériel électrique et électronique désuet

L'Université procède à la collecte de tout appareil électrique ou électronique désuet (ex : calculatrices défectueuses, fours micro-ondes, etc.). S'il y a du matériel entrant dans cette catégorie dont vous voulez disposer, effectuez une demande MAXIMO auprès du Service des Immeubles (code « ENV »).

9. Matériel informatique

L'Université procède aussi à la collecte de tout appareil provenant des technologies de l'information et des communications. Le Service des technologies de l'information (STI) est responsable de la réutilisation à l'interne du matériel informatique encore utilisable. Ainsi, si vous avez du matériel à disposer entrant dans cette catégorie, communiquez d'abord avec le STI afin de valider le potentiel recyclable de votre matériel. Ensuite, effectuez une demande MAXIMO auprès du Service des Immeubles pour faire transporter la partie recyclable du matériel vers le conteneur prévu à cet effet.



10. Mobilier usagé

Afin de favoriser la réutilisation de son mobilier usagé, l'Université de Sherbrooke a procédé, en 2010, à l'inauguration d'un tout nouveau babillard électronique nommé BADIBUS. Cet outil permet

l'échange ou la vente de matériel usagé (fournitures de bureau, etc.) entre les différentes unités administratives de l'Université, les commissions scolaires, les OSBL de l'Estrie, l'ensemble de la communauté universitaire et les entreprises de réutilisation. Il permet ainsi de donner une deuxième vie à une multitude de biens autrefois éliminés et met de l'avant le principe des 3R-V (favoriser la réutilisation avant le recyclage et la valorisation). Gratuit et accessible à tous les acteurs cités plus haut, le babillard BADIBUS respecte les principes du développement durable. Avec son interface électronique, il n'entraîne aucune production de matières résiduelles à disposer : <http://www.USherbrooke.ca/badibus>.

11. Peinture

Considérée comme une matière dangereuse, la peinture inutilisée sur les campus est éliminée de façon respectueuse de la santé et de l'environnement. Ainsi, un service de récupération a été mis sur pied par le Service des immeubles pour la peinture utilisée dans le cadre des opérations universitaires. Voici la marche à suivre pour éliminer les résidus de peinture adéquatement :

- Rassembler tous les résidus à récupérer dans un même endroit ;
- Communiquer avec le Service des immeubles à l'adresse recuperation@USherbrooke.ca ou faire une demande MAXIMO de récupération de peinture en utilisant le code « ENV ».

La liste des matières acceptées et refusées par ce système de récupération se retrouve dans le tableau ci-dessous.

Matières acceptées	Matières refusées
Peintures	Goudrons
Teintures	Solvants, Adhésifs
Peintures à métal	Aérosols (autres que peinture)
Vernis, Époxy, Laques	Peintures granulaires
Peintures aluminium	Peintures industrielles
Protecteurs à bois et à maçonnerie	Peintures pour automobile
Peinture en aérosol	Peinture de signalisation
	Peintures à usage artistiques

12. Béton

L'Université de Sherbrooke participe, annuellement, à la valorisation de plus de 350 tonnes de béton utilisées sur son campus principal. Pour faciliter la récupération de cette matière par la communauté universitaire, l'Université offre un service de récupération sur demande. Si vous désirez vous départir de tout rebus en béton, veuillez faire votre demande auprès du Service des immeubles via le système de gestion MAXIMO (code « ENV »).

13. Tubes fluorescents

Les tubes fluorescents contiennent des matériaux pouvant représenter un risque pour la santé et l'environnement. Pour cette raison, l'Université a instauré un système de collecte en collaboration avec l'entretien ménager. Afin d'éliminer cette matière de façon responsable, veuillez faire votre demande auprès du Service des immeubles via le système de gestion MAXIMO (entretien ménager).

14. Matelas

Les nombreuses résidences de l'Université impliquent l'utilisation de matériel domestique comme des matelas et des réfrigérateurs. De plus, l'importante utilisation de ce matériel nécessite un entretien constant et parfois, il doit être remplacé. Si vous désirez éliminer de façon responsable des matelas désuets des résidences, veuillez faire votre demande auprès du Service des immeubles via le système de gestion MAXIMO (code « ENV »).

15. Réfrigérateurs

Avec plus de 200 cuisinettes, l'Université possède une quantité importante de réfrigérateurs sur ses campus. Pour aller dans le sens des engagements de l'organisation, l'élimination des frigos désuets doit se faire de façon sécuritaire pour la santé et pour l'environnement. Une procédure a donc été élaborée pour la disposition de cette matière. D'abord vidé du fréon qu'il contient par les employés de l'Université, le réfrigérateur désuét sera ensuite collecté par un récupérateur de métaux de la région estrienne qui recyclera ses composantes à 100%. Si vous avez un frigo dont vous aimeriez disposer, veuillez faire votre demande auprès du Service des immeubles via le système de gestion MAXIMO (code « ENV »).

16. Branches et résidus de jardinage

L'entretien de la végétation et des vastes étendues de terrain du campus universitaire impliquent inévitablement la présence de résidus de jardinage et de branches. Afin de mettre en valeur le maximum des matières résiduelles produites sur le campus, ce type de matière est récupéré par le personnel de l'Université pour valorisation. Si vous désirez faire collecter ce genre de matière sur le campus, faites une demande au Service de l'entretien et prévention (Luc Thompson) via le système de gestion MAXIMO.

17. Filtre à huile

Utilisés principalement dans les garages de l'Université, les filtres à huile usés sont récupérés et collectés par une entreprise de valorisation reconnue par la Société de gestion des huiles usagées (SOGHU). Pour une collecte spéciale ou pour toute autre information, écrivez à l'adresse recuperation@USherbrooke.ca.

18. Matériaux de construction (matériaux secs)

L'Université de Sherbrooke assure aussi la valorisation de tous les matériaux de construction (ou matériaux secs) utilisés sur son campus. La matière est accumulée dans un conteneur et collectée ponctuellement par une entreprise de valorisation de la région. Si vous avez de ce type de matériaux à éliminer de façon responsable, veuillez faire votre demande auprès du Service des immeubles via le système de gestion MAXIMO (code « ENV »).

19. Palettes de bois

A l'instar des matériaux de construction, les palettes de bois utilisées dans le transport des marchandises à l'Université sont récupérées lorsqu'elles ne sont plus utiles. Une collecte de ces dernières par une entreprise privée permet la revalorisation de cette matière autrefois envoyée au site d'enfouissement. Si vous possédez des palettes de bois et souhaitez en disposer, vous pouvez les placer à l'extérieur des magasins des différentes facultés. Une collecte de ce type de matériel est effectuée chaque semaine.

20. Batteries au plomb

L'Université travaille aussi à réduire la quantité de plomb envoyée dans l'environnement par un système de reprise des batteries au plomb. Si vous souhaitez disposer d'un tel matériel, présentez-vous au magasin du Service des Immeubles (B4-107) ou faites une demande auprès du Service des immeubles via le système de gestion MAXIMO (code « ENV »).